

PROJET HEMA – Appel à participation

«Healthy Employee, Mobile and Active» (HEMA) est un programme de 3 ans (2019-2021) qui s'inscrit dans la lutte contre le niveau élevé d'inactivité physique en Europe. HEMA est soutenu et cofinancé par la Commission européenne du programme Erasmus + et de la Semaine européenne du sport, coordonné par la Fédération européenne du sport en entreprise (EFCS) en partenariat avec plusieurs partenaires dans toute l'Europe*. Le programme cible la sphère du monde du travail comme domaine clé pour agir en faveur de citoyens européens actifs et en bonne santé.

- **Contexte :**

La mise en œuvre de programmes autour de l'activité physique et de la mobilité active dans le monde du travail n'est pas seulement un moyen de rendre les employés plus heureux. Elle englobe également des enjeux sanitaires, sociaux, environnementaux et économiques, avec lesquels le monde du travail se doit de composer. Des études prouvent que l'inactivité a de lourdes conséquences sur la qualité de vie des employés, avec des fréquentes répercussions sur leur vie professionnelle. La mise en place, même de petites initiatives en faveur des mobilités actives et de l'activité physique, peuvent aider à promouvoir un bien-être sur le lieu de travail, avec des impacts bénéfiques et positifs pour les employés et pour les employeurs.

Cependant, il n'est pas évident d'évaluer la réussite et l'efficacité de la mise en œuvre d'actions en faveur de l'activité physique et/ou de la mobilité active dans le cadre du travail. Travailler sur les retours d'expérience ou faire des expérimentations en la matière sont donc des opportunités importantes pour les structures employeuses.

- **Le projet HEMA :**

Le programme HEMA cible la sphère du monde du travail pour tenter, in fine, de développer et diffuser des programmes spécifiques, adaptés aux structures employeuses dans l'Union Européenne pour encourager la mise en œuvre d'actions en faveur du sport et de la mobilité sur le lieu de travail.

Plusieurs actions sont déclinées dans le cadre du projet HEMA, notamment :

- La constitution d'un état de l'art sur la mise en place d'actions en faveur de l'activité physique et des mobilités actives dans la sphère du travail, à l'échelle européenne ;
- Le lancement d'une enquête auprès des employeurs et employés pour analyser la situation à l'échelle européenne ;
- **La mise en place d'un programme pilote de trois mois, dans trois pays partenaires du projet (France, Lettonie, Belgique) visant à mettre en place et à évaluer des actions en faveur des mobilités actives et de l'activité physique dans le monde du travail.**

Le présent appel à participation s'inscrit dans cette dernière action.

- **APPEL A PARTICIPATION : avant le 5 mars 2020**

Le Club des villes et territoires cyclables, partenaire du projet HEMA et en charge de la mise en place du programme d'expérimentation en France, lance un appel à participation à destination des entreprises de plus de 1000 salariés.

Il s'agit là d'une opportunité pour les entreprises souhaitant :

- **s'engager dans la mise en place d'actions en faveur des mobilités actives et de l'activité physique de leurs salariés,**
- **être accompagné dans la mise en place du programme et dans le financement de certaines actions**
- **être valorisé dans le cadre d'un projet co-financé par la Commission Européenne.**

Attention, une seule entreprise aura l'opportunité de participer à cette expérimentation.

- **Description du programme d'expérimentation :**

Le programme vise à mettre en place, en coordination avec la structure choisie, un programme expérimental de 3 mois (avril à juin 2020) de sensibilisation et d'activités en faveur des mobilités actives et de l'activité physique, à destination d'au moins 100 salariés de l'entreprise et selon la répartition suivante :

- 50% des employés inactifs (moins d'une heure d'activité physique dans la semaine, y compris la marche et le vélo)
- 25% des employés peu actifs (entre une et deux heures d'activité physique - y compris la marche et le vélo)
- 25% de salariés actifs mais pas dans le domaine de l'entreprise (plus de deux heures d'activité physique - dont la marche et le vélo).

La répartition des salariés participant à l'expérimentation veillera au respect de l'égalité des sexes et la diversité d'âge des salariés.

Les activités proposées dans le cadre de ce projet sont à destination de tous les employés de l'entreprise. Pour certaines activités cependant, nous pourrions être amenés à privilégier des actions sur des sites choisis de plus de 100 personnes pour favoriser les résultats des actions.

- **Identification d'un relai dans l'entreprise :**

L'entreprise participant au projet sera assistée par un membre du projet HEMA. **Pour faciliter l'échange et la coordination du programme, l'entreprise sera invitée à désigner un relai dans l'entreprise, qui sera en charge de :**

- coordonner les actions avec l'équipe projet HEMA (planning, budget, retours d'expérience...)
- coordonner des actions au sein de l'entreprise : communication autour du programme, organisation et suivi des activités, évaluation du programme.
- diffuser un questionnaire aux employés, au début et à la fin de la phase du pilote.

- **Organisation et contreparties**

La phase pilote débutera le 1er avril 2020 et se terminera le 30 juin.

La participation au programme d'expérimentation est volontaire et sans contrepartie financière de la part du projet HEMA.

Le programme HEMA pourra financer des actions dans le cadre du déploiement de l'expérimentation dans l'entreprise.

L'entreprise sera également mise en avant dans la communication du projet au niveau européen et son représentant sera impliqué dans la finalisation du projet et sa valorisation, à tous les stades du projet HEMA.

- **Candidatures :**

L'entreprise doit manifester son intérêt à ce projet en renvoyant par mail le formulaire ci-dessous **avant le 5 mars** ; complété et signé par une personne habilitée à représenter l'entreprise.

Adresse e-mail pour envoyer le formulaire : dguilbot@villes-cyclables.org - Diane Guilbot, chargée d'études au Club des villes et territoires cyclables – 01 56 03 92 14.

***Partenaires investis dans le projet HEMA :**

Le coordinateur du programme HEMA est la Fédération européenne du sport d'entreprise (EFCS). Les partenaires associés seront la Fédération européenne des cyclistes, la Chambre de commerce de Corinthe en Grèce, la Plateforme européenne du sport et de l'innovation, l'Université de Coimbra au Portugal, l'association estonienne Kalev, le club finlandais de Tampereen, la municipalité de Daugavpils en Lettonie, Sport Vlaanderen, le Club des Villes et Territoires Cyclables en France.

Formulaire d'inscription : HEMA PROJECT à renvoyer avant le 5 mars 2020

Nom de l'entreprise :

Adresse :

Nombre d'employés en France :

Nombre de sites de l'entreprise (avec le nombre de salariés) :

Secteur d'activité de l'entreprise :

L'entreprise a-t-elle déjà mis en œuvre des programmes d'activité physique ou de sport ?

Si oui, lesquels ?

.....
.....
.....

Si non, pourquoi ?

.....
.....
.....

L'entreprise a-t-elle déjà mis en place des programmes de mobilité active ?

Si oui, lesquels ?

.....
.....
.....

Si non, pourquoi ?

.....
.....
.....

Point de contact

Prénom et Nom :

Fonction dans l'entreprise :

Numéro de téléphone :

Adresse e-mail :

Je, soussigné agissant comme

.....

me porte candidat pour l'entreprise ou l'entité décrite ci-dessus à participer à l'expérimentation du projet HEMA sur l'activité physique et la mobilité active sur le lieu de travail.

Date:

Signature: